

LA VALEUR DE LA SOUFFRANCE (2^{ième} partie)

Comment Dieu voit-il la souffrance ?

Il se met du côté des souffrants : heureux ceux qui pleurent, ils seront consolés (Mt 5,5). La souffrance concrète a le visage de Dieu, car le Christ a pris tous les visages de la souffrance. J'avais faim et vous m'avez donné à manger.... Il s'agit bien de Dieu. Étrangement, Dieu n'enlève pas la souffrance. Il entre plutôt dedans. Il se fait lui-même souffrant avec les souffrants. Le pourquoi de la souffrance ne se trouve finalement pas dans une réponse, dans un raisonnement bien structuré et convainquant. Nous sommes amenés non à une réponse mais, à celui qui répond.

Le plus grand mystère, le plus grand étonnement est que Dieu a décidé de s'incarner, de partager tous nos chemins humains avec leurs joies comme avec leurs souffrances. Nous fêtons 2000 ans de la venue de Jésus. Par-là, nous affirmons que Dieu souffre avec nous et qu'il nous ouvre un chemin de libération et de vie.

Est-ce possible que Dieu souffre ?

On dirait que la souffrance a un lien mystérieux avec l'amour. C'est difficile à expliquer. Parfois on en a une sorte d'intuition. Je dirais que la souffrance est comme un terrain où pousse l'amour vrai, où la personne ne peut avoir le cœur dur et sûr de soi. Un jour quelqu'un disait d'un homme très compétent mais impitoyable : il n'a sûrement jamais souffert, parce qu'il ne sait pas aimer. C'est un peu vrai : la souffrance ouvre des portes à des relations humaines plus vraies, plus sincères. Quelqu'un m'écrivait dernièrement pour me raconter les derniers moments vécus avec son père. Son père souffrait beaucoup. Il ne voyait plus aucun sens à sa vie. Il avait même songé au suicide. Finalement, son père et lui ont vécu de très beaux moments de vie, une communication profonde. Ils ont vécus, disait-il, des moments privilégiés qu'ils n'auraient jamais connus en voulant mettre fin rapidement à la souffrance.

La souffrance est proche parente de l'amour, elle est proche parente du Dieu Amour. Mais dans le sens où lui-même souffre, entre dans nos souffrances. Un de la Trinité a souffert. La réussite humaine par excellence, Jésus, a la figure d'un crucifié » Dieu n'est pas en dehors de la souffrance : il pleure avec nous, porte sa croix de Dieu aimant au milieu de la foule haineuse et violente.

Dieu veut faire disparaître la souffrance mais en passant par elle, en utilisant la souffrance pour faire pousser en elle les germes de la bonté, de la vie, de la joie.

La valeur de la souffrance viendrait alors de l'amour qu'on peut y vivre ?

Accepter de souffrir a du sens quand on cherche à faire triompher l'amour. Accepter une blessure et ne pas en donner est preuve de grandeur d'âme et d'un cœur divin. Le bonheur dépend de l'amour qu'on donne et qu'on reçoit. Il est donc possible d'être heureux malgré la souffrance et la douleur.

Souffrir a du sens quand on croit que Dieu ne cesse de nous aimer et que son amour triomphe de tout. La plus grande part de nos souffrances vient de nos inquiétudes. Nous nous rendons la vie triste à l'avance, en nous inquiétant de tout et pour tout. Gens de peu de foi, nous dit Jésus. Entrez donc dans la confiance de Dieu de vie, au Père qui vous veut vivant éternellement. En sachant que Dieu nous aime, nous pouvons dire : pour chaque problème, il y a une solution; pour chaque souffrance, il y a une guérison; pour toute mort, il y a la résurrection.

Donald Thompson,
prêtre

Événements



Baptêmes

Saint-Patrice

✠ Mia Beauchesne, née le 15 avril 2017, fille de Vincent Beauchesne et Marina Robitaille

Funérailles

✠ Jeanne Daigle, décédée le 20 octobre 2017 à l'âge de 85 ans

✠ Claudette Langlois, décédée le 20 octobre 2017 à l'âge de 76 ans

Solennité de la Toussaint

Le mercredi 1^{er} novembre, l'Église célèbre la solennité de la Toussaint. À cette occasion, il y aura célébration de l'Eucharistie à 8h15, à l'église St-Patrice. Bienvenue à tous!

Commémoration des défunts de la dernière année

Le samedi 4 et le dimanche 5 novembre prochain, nous ferons mémoire des défunts des paroisses de Magog. Près de deux cents funérailles ou cérémonies d'adieu dans les maisons funéraires ont été célébrées au cours de la dernière année. Des lettres d'invitation ont été envoyées à la majorité de ces familles, mais il se peut que quelques-unes n'aient pu être rejointes. Si tel était le cas pour vous, ou pour quelqu'un que vous connaissez, nous vous prions de nous en excuser et de transmettre l'invitation.

Au cours de la célébration, les noms de chaque défunt sont rappelés dans l'assemblée et un membre de la famille ou des proches est invité à

déposer une lampe allumée devant l'autel en mémoire de la personne décédée. En outre, si vous avez des proches décédés au cours de la dernière année, vous pouvez aussi déposer une lampe allumée pour cette personne, même si la célébration des funérailles n'a pas eu lieu à Magog.

La mémoire des fidèles défunts aura lieu le samedi 4 novembre, à la messe de 16h30, à l'église St-Jean-Bosco; le dimanche 5 novembre, à la messe de 10h30, à l'église St-Jude, et à la messe de 11h, à l'église St-Patrice.

En outre, le dimanche 5 novembre, à la messe de 9h à l'église St-Jean-Bosco, on fera mémoire des défunts des Chevaliers de Colomb du Conseil 2383 et des Filles d'Isabelle.

Passage à l'heure d'hiver

C'est au cours de la nuit du samedi 4 au dimanche 5 novembre que nous changeons d'heure pour adopter l'heure normale de l'Est. Nous reculons nos cadrans d'une heure.

Citation de Jean-Paul II

*Pourquoi ne pas agir envers les autres
comme chacun voudrait que l'on agisse
envers lui-même ?*

| Vos offrandes (15-10-2017) | St-Jean-Bosco | St-Jude | St-Patrice |
|-----------------------------------|----------------------|----------------|-------------------|
| Quêtes | 988.25\$ | 450.30\$ | 1 256.15\$ |
| Lampions | 116.10\$ | 119.00\$ | 153.35\$ |
| Dons | 89.55\$ | 0.00\$ | 147.50\$ |
| Quête spéciale | 0.00\$ | 0.00\$ | 0.00\$ |
| Campagnes de financement | 36 097.60\$, | 8 780.00\$ | 90 377.24\$ |

Célébrons cette semaine en union avec l'Église

Horaire du 28 octobre au 05 novembre 2017

Samedi 28 octobre – 30^e dimanche du temps ordinaire (vert)

16 h 30 St-Jean-Bosco Messe Feu Louise Racette (5^e ann.) Nathalie et Thérèse
Feu Normand Charlebois Son fils Christian, Pierrette et Éric
Feu Solange Gilbert Paul-René et Sylvie

Dimanche 29 octobre – 30^e dimanche du temps ordinaire (vert)

9 h Saint-Patrice Messe Pour faveur obtenue Sylvie
Feu Thérèse Blouin Offrandes aux funérailles
Feu André Guenette Offrandes aux funérailles

9 h St-Jean-Bosco Messe Feu Marc-André Corriveau Les enfants
Feu Gérard Drouin Nicole et Richard
Feu Marcel Roy (2^e ann.) Offrandes aux funérailles

10 h 30 Saint-Jude Messe Dfts M. et Mme Joseph Labrecque La succession
Dfts Rolland Côté et Cécile Villeneuve Les ami(e)s de Diane
Dfts Réjean Ouellette (8^e ann.) et Réal (5^e ann.) La famille

11 h Saint-Patrice Messe Feu Théo Bélanger Sa famille
Dfts Lauretta et Maurice Hamel Leurs enfants
Feu Marc Gauvin La famille

Lundi 30 octobre – Férie (vert)

8 h 15 Saint-Patrice Messe Pour les âmes du Purgatoire Nancy Poitras
Feu Guy Doyon Offrandes aux funérailles
Feu Huguette Forand Offrandes aux funérailles

16 h St-Jean-Bosco Messe Feu André Ménard (2^e ann.) Offrandes aux funérailles
Feu Jérôme Gendron (2^e ann.) Offrandes aux funérailles
Feu Thérèse Hamel Les enfants

Mardi 31 octobre – Férie (vert)

8 h 15 Saint-Patrice Messe Feu Léola Bélanger Patrick, Anne et Rosalie
Feu Jeannine Lessard Offrandes aux funérailles
Feu Marcel Desautels Offrandes aux funérailles

8 h 50 Saint-Patrice Exposition du Saint-Sacrement

16 h St-Jean-Bosco Messe Pour le peuple de Dieu

Mercredi 01 novembre Tous les Saints Solennité (blanc)

8 h 15 Saint-Patrice Feu Gilles Potvin Offrandes aux funérailles
Feu Philippe Dubé Offrandes aux funérailles
Feu Jean-Guy Lasnier Offrandes aux funérailles

Jeudi 02 novembre – Commémoration de tous les fidèles défunts (blanc ou violet)

8 h 15 Saint-Patrice Liturgie de la Parole

Vendredi 03 novembre – Férie (vert)

| | | | |
|--------|---------------|-------|--|
| 8 h 15 | Saint-Patrice | | Liturgie de la Parole |
| 16 h | Saint-Jude | Messe | Feu Jean-Louis Arseneau Offrandes aux funérailles Feu Lionel Duquette..... Offrandes aux funérailles Feu Émilien Jacques Club des amis FADOQ Omerville |

Samedi 04 novembre – 31^e dimanche du temps ordinaire (vert)

| | | | |
|---------|---------------|-------|---|
| 16 h 30 | St-Jean-Bosco | Messe | Feu Laura Levasseur Bérard Ses enfants Feu Jean-Claude D'Arcy (1 ^{er} ann.) Offrandes aux funérailles Feu Pierre Pothier (1 ^{er} ann.)..... Offrandes aux funérailles |
|---------|---------------|-------|---|

Dimanche 05 novembre – 31^e dimanche du temps ordinaire (vert)

| | | | |
|---------|---------------|-------|--|
| 9 h | Saint-Patrice | Messe | Feu Jeanne Boucher Perron (1 ^{er} ann.) La famille Feu Émilien Cyr Offrandes aux funérailles Dfts des Chevaliers de Colomb et Filles d'Isabelle..... Conseil # 2383 |
| 9 h | St-Jean-Bosco | Messe | Feu Gaëtan Leclerc (10 ^e ann.) Huguette et les enfants Feu Ubald Francoeur (2 ^e ann.) Offrandes aux funérailles Feu Rock Faucher (2 ^e ann.) Offrandes aux funérailles |
| 10 h 30 | Saint-Jude | Messe | Feu Nacymay Lacroix Offrandes aux funérailles Feu Monique Lemelin (2 ^e ann.)..... Diane Dfts Familles Choquette et Aubry Micheline et Roger |
| 11 h | Saint-Patrice | Messe | Feu Denise Bastonnais Faucher..... La famille Feu Jeanne D'Arc Pomerleau Offrandes aux funérailles Dftes Lucille Deschênes et Yvette Parent La famille |

Lampe du sanctuaire

St-Jean-Bosco — *Merci à la Vierge Marie - Paulette Poulin Boutin*

St-Jude — *Pour que le Père, Christ Jésus et Esprit Saint soient loués et adorés pour les siècles – D. Lacroix*



Les célébrations de 8 h 15 à St-Patrice sont télévisées et retransmises sur Cogeco et Axion

CONCERT BÉNÉFICE de la chorale FLEUR DE LYS au profit de l'Église Saint-Jude de Magog, samedi 25 novembre 2017 à 19h30. Billets en vente dès maintenant, au coût de 10.00\$, auprès de M. Jean-Claude Faucher (819-570-8386)

SOUPER DU PARTAGE Jean Pelchat

Le souper du Partage Jean Pelchat, présenté par Provigo le Marché, aura lieu le samedi 11 novembre, à compter de 17h, à l'école secondaire La Ruche de Magog. Une soirée dansante suivra à compter de 20h. Rappelons que cette activité sert à financer, à chaque année, la confection des paniers de Noël sous l'égide de la Banque alimentaire Memphrémagog. Les billets, au coût de 15\$ l'unité (5\$ pour les moins de 12 ans et gratuit pour les moins de 5 ans) sont disponibles en prévente au marché d'alimentation

Provigo le Marché de Magog. On pourra aussi les acheter à l'entrée, le 11 novembre. Une belle cause à encourager!

Chronique œcuménique

Le 31 octobre 2017 : 500^e anniversaire de la Réforme protestante

Les indulgences

Le 31 octobre 1517, veille de la Toussaint, Martin Luther, de la congrégation des Augustins et professeur d'études bibliques à l'Université de Wittenberg en Allemagne, annonce la tenue d'un débat théologique sur les indulgences. En vue de l'événement, il affiche sur une des portes de la chapelle du château de la ville 95 thèses ou propositions qu'il veut défendre à ce sujet. Cet événement est devenu la date symbolique du début de la Réforme.

En fait, ces thèses ne portaient absolument pas sur la Réforme de l'Église, qui en avait bien besoin, mais plutôt sur une pratique de l'Église de l'époque : le trafic des indulgences. L'idée même de l'indulgence, bien comprise, consiste à remettre par miséricorde au pécheur une peine qu'un confesseur avait pu lui imposer. Mais un système pervers s'était mis en place et on avait mis en place un véritable commerce sacré de ventes des indulgences, sorte de polices d'assurance contre les peines du purgatoire. Mais le but était devenu non pas de manifester la miséricorde de Dieu au pécheur, mais de ramasser de l'argent pour diverses causes, dont la construction de la nouvelle basilique St-Pierre à Rome.

L'appel à la Réforme de l'Église

En à peine 15 jours, cet événement a connu un retentissement à travers l'Europe et particulièrement chez les théologiens. Luther ne cherchait qu'à une purification de l'Église, à la réforme de ses pratiques. Cette réforme, tous l'appelaient et en mesurait le besoin. Ce mouvement de réforme a d'abord été celui de ceux qu'on a appelé les « protestants »; ce fut le cas de Luther en Allemagne, de Calvin à Genève, Zwingli à Zurich et de bien d'autres. L'Église romaine a excommunié ces mouvements réformateurs. Du côté catholique, le

mouvement de réforme s'est exprimé au cours du Concile de Trente (1545-1563).

L'intuition de Luther

Au centre de la préoccupation théologique de Luther se trouve la question du salut. Elle était déjà posée derrière celle des indulgences qui ne pouvaient assurer le salut, ni fermer les portes de l'enfer ni ouvrir celles du ciel. Alors, comment pouvons-nous obtenir le salut? Ce ne peut être par nos mérites personnels, par nos seules actions. Luther va trouver la réponse dans l'Écriture, dans la Lettre de saint Paul aux Romains. Voici comment il résume sa pensée :

« Je brûlais du désir de comprendre l'épître de Paul aux Romains, et une seule expression m'arrêtait : 'la justice de Dieu'; car j'entendais par là la justice par laquelle Dieu est juste, et agit justement en punissant les injustes... Jour et nuit je méditais ces paroles jusqu'au jour... où je compris que la justice de Dieu, c'est celle par laquelle Dieu, dans sa miséricorde et dans sa grâce, nous justifie par la foi. Aussitôt, je me sentis renaître, et il me sembla que j'entrais au Paradis par des portes largement ouvertes. Toute l'Écriture prit un nouveau sens à mes yeux et, tandis qu'avant, ce mot la justice de Dieu m'avait rempli de haine, il me semblait à présent signifier un amour plus grand, et il revêtait une douceur indicible. Ce passage de Paul devint pour moi la porte du ciel. »

Ce fut la grâce de Luther. Le 31 octobre 1999, Luthériens et Catholiques ont signé une déclaration commune sur la justification par la foi et ainsi levé les motifs d'excommunication réciproque. À l'occasion du 500^e anniversaire de la Réforme, avec nos sœurs et nos frères de la tradition luthérienne, nous rendons grâce à Dieu de ce que Martin Luther a apporté à la foi commune.

Gaëtan Baillargeon, pasteur

